

PROJET MAISON CARTIER

CREATION D'UN ESPACE MULTI-ACTIVITES SUR LA COMMUNE DE SARIAC-MAGNOAC (65230)

Note pour avis du conseil communautaire du Pays de Trie et du Magnoac

(Délibération demandée par la Région Occitanie dans le cadre du dossier de financement)

Ce projet se décompose en 2 phases, et s'inscrit dans la volonté des élus de :

- dynamiser le centre du village en créant un lieu attractif par le développement d'un espace multi – activités : épicerie de première nécessité, bar, restaurant avec un approvisionnement en circuit court (productions dans le village : fromage de chèvre, canard gras, bœuf, veau, porc noir, haricot tarbais), 3 petits logements sociaux pour personnes âgées autonomes, un espace public numérique destiné au télétravail-téléformation-initiation/accès aux outils numériques, et implantation dans le parc de quelques hébergements touristiques insolites et de qualité, tout en veillant à maintenir une ambiance campagne nature paisible, où il fera bon vivre, travailler, se restaurer, séjourner ;
- valoriser l'attrait touristique du village, du Magnoac et de ses environs caractérisés par un cadre de vie agréable du fait de la qualité de vie, de l'environnement naturel : campagnes, jardins et lacs, du riche patrimoine religieux, de la proximité de divers centres d'intérêt, des multiples activités de loisirs, et de la richesse gastronomique.
- et de créer un ou plusieurs emplois inhérents.

La 1^{ère} phase du projet consiste à réhabiliter un bâti (ancienne maison Cartier) d'une surface de 400m² permettant la création :

- D'un espace à caractère commercial : bar, restaurant et épicerie (produits de première nécessité, produits locaux) ;
- De 3 logements destinés aux personnes âgées ;
- D'un espace coworking ;
- D'un logement destiné au concierge/gérant.

La 2^{ème} phase porte sur la mise en valeur de l'espace paysager du site d'une surface de 1,5 hectares et sur lequel il est possible d'implanter des hébergements à vocation touristique.

L'estimation du montant des travaux des 2 phases s'élève à 800 K€ht.

Des aides ont été sollicitées auprès des financeurs : Etat, Conseil Départemental des Hautes –Pyrénées, Région Occitanie, et Europe (LEADER).